

Direction Voirie et Déplacements

Affaire suivie par : Cédric VOIRIN

N/Réf : DU/CV.EL/MV/19615

Objet : place de livraison rue de Vittel

Toute la correspondance doit être adressée
impersonnellement à M. le Maire.

VIVRE AUX CHAPRAIS

A l'attention de Monsieur JC. GOUDOT

28D RUE DE LA ROTONDE

25000 BESANCON

Besançon, le 21 MAR. 2014

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier relatif à la rue de Vittel. Vous suggérez l'implantation d'une place de livraison en contrebas de la rue de Vittel.

Après vérification, je suis en mesure de vous confirmer les points suivants :

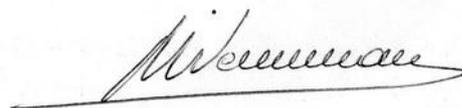
- La rue de Vittel est à double sens de circulation et la largeur entre bordures est limitée.
- Les premiers mètres doivent rester libres pour la covisibilité entre piétons et véhicules sur la traversée de la rue de Vittel et également faciliter le croisement entre les véhicules entrant et sortant de la rue afin d'éviter les arrêts sur la voie du tramway.

C'est pourquoi, je ne peux donner une suite favorable à votre requête.

En revanche, une zone de livraisons pourra être étudiée un peu plus haut, en fonction des accès riverains et après la mise en service du tramway.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Adjointe au Maire Déléguée à la
Voirie et aux Déplacements Urbains



Nicole WEINMAN.